

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 19361

présenté par

M. Guedj, M. Mickaël Bouloux, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

**ARTICLE 6****ANNEXE**

À la première phrase de l'alinéa 23, après le mot :

« Autonomie »,

insérer les mots :

« , sans même avoir finalement besoin d'une quelconque loi « grand âge »« , ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à mettre fin à la rumeur entretenue par Emmanuel Macron quant à sa soi-disante volonté d'impulser une loi grand âge. Il est temps que le Gouvernement assume sur ce point aussi ses choix, qui sont souvent il est vrai des renoncements.